

COLLOQUE DU CONSEIL FRANCO-BRITANNIQUE

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

LONDRES, 15 JUIN 2005

SOMMAIRE

➤ Introduction	3
I- Les conséquences du vieillissement de la population en France et Grande-Bretagne	3
II- Nouveaux équilibres de la population active	5
III- L'amélioration des conditions de vie des seniors	10
➤ Conclusions	
- Similitudes et divergences entre la France et le Royaume-Uni	13
- Recommandations	14



➤ <u>Annexes</u>	
Liste des participants	16
Ordre du jour	18

Ce rapport a été rédigé par Christopher Johnson, économiste, ancien Président de la Section britannique du Conseil franco-britannique.

Traduit par Denyse Villeroy de Galhau

Introduction

Le vieillissement de la population est devenu un thème majeur de recherche, de discussions et décisions politiques. Il a été repris par des organismes internationaux comme l'OCDE, la Banque Mondiale et le FMI, et concerne tous les gouvernements, à la fois dans les pays développés, et ceux en voie de développement. La France et le Royaume-Uni font face de façon semblable aux problèmes engendrés par le vieillissement, bien que tous deux l'abordent sous des angles différents, et n'optent pas toujours pour les mêmes solutions. Ce vieillissement comprend un large éventail de questions, comme l'espérance de vie, la natalité, les retraites, les finances publiques, l'épargne privée, le marché du travail, l'immigration, l'âge de la retraite, l'inégalité entre les sexes, les services de santé et de soins, les maisons de retraite, le mode de vie des consommateurs les plus âgés... Les sections britannique et française du Conseil Franco-Britannique décidèrent de limiter ce qui pouvait être évoqué en un séminaire d'une journée à deux vastes sujets : les nouveaux équilibres de la vie active, et l'amélioration des conditions de vie des seniors.

Les participants furent choisis pour représenter les différents groupes d'intérêt concernés par le vieillissement : professeurs, fonctionnaires, décideurs politiques, hommes d'affaires, syndicalistes, et membres d'ONG.

I- LES CONSEQUENCES DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE ET EN GRANDE-BRETAGNE

Qu'est-ce que le vieillissement de la population ?

Cette expression pourrait être traduite par « la société vieillissante », et tous les Français pourraient en comprendre le sens. Mais le titre français fut d'abord « l'allongement de la vie ». De même, tout Britannique en comprendrait le sens, mais ils n'utilisent pas l'expression, en fait. Donc nous avons compris ce que **Gérard-François Dumont**, le Président français du colloque, voulait dire lorsqu'il affirma que le mot « vieillissement » recouvrait plusieurs réalités, et qu'il fallait en faire ressortir toutes les significations pour parvenir aux bonnes décisions. Il fit circuler un document « *la mesure du vieillissement de la population en France* », donnant deux définitions du mot en français. Le premier, *la gérontocroissance*, est définie comme l'augmentation du nombre de personnes âgées ; le second, *le vieillissement*, est l'accroissement de la proportion des personnes âgées dans la population. Seul, clairement, ce deuxième sens peut s'appliquer à toute une société, alors que le premier concerne une tranche d'âge. Alors que ces deux acceptions du mot « vieillissement » dépendent de quatre facteurs, la fécondité, l'espérance de vie aux différents âges, les changements de composition par âge dus au mouvements

migratoires et l'importance numérique des générations précédentes, soit « *l'héritage démographique* », le second terme ne dépend que des trois derniers facteurs, à l'exclusion de la fécondité. Il est donc plus facile de faire des prévisions en ce qui concerne le premier sens du mot, car il dépend de ceux qui sont déjà nés - bien que même l'allongement de l'espérance de vie ne puisse être prédit très précisément - qu'en ce qui concerne le deuxième, car il englobe tous ceux qui ne sont pas encore nés.

Il est clair que la France et la Grande-Bretagne sont désormais des sociétés vieillissantes dans les deux sens du mot. Le nombre des 60 ans ou plus est maintenant de 12,75 millions dans les deux pays, et il est susceptible d'atteindre les 20 M. en 2050.

La proportion des 60 ans ou plus, maintenant 21% dans les deux pays, pourrait atteindre 29% au Royaume-Uni, et 33% en France (selon les hypothèses moyennes concernant les taux de natalité en France, cette proportion pourrait être moindre même, si le nombre des personnes âgées reste identique).

Gérard-François Dumont montra qu'en France, au niveau départemental, les deux sortes de vieillissement ne vont pas toujours de pair, en partie à cause de la migration interne des différentes tranches d'âge. Par exemple, dans les années 90, le Var avait à la fois la *gérontocroissance*(G), et le *vieillissement*(V), les Alpes-Maritimes avaient le G mais pas le V, la Creuse avait V mais pas G, et Paris n'avait ni l'un ni l'autre. Toute personne comprenant que les jeunes vont vers Paris, et que les plus âgés s'en éloignent, aurait l'explication correcte pour illustrer seulement un de ces cas.

Les Britanniques pourraient tirer profit de l'utilisation de la méthode française d'analyse géographique, dans des régions plus petites que l'Ecosse ou le Pays de Galles, comme des régions anglaises ou des collectivités locales. Les Centres d'Allocations des finances publiques aux collectivités locales devront accorder plus d'importance au nombre des personnes âgées dans chaque région, de même qu'au pourcentage de population qu'elles représentent, et auront besoin de mises à jour pour refléter les migrations intérieures et extérieures.

Le problème fut soulevé dans un document de référence produit par **Christopher Johnson**, selon lequel le vieillissement de la population exige des décisions politiques nationales adaptées et applicables au niveau local.

L'imprévisible fécondité

L'énorme impact sur V des imprévisibles tendances des taux de natalité est illustré par une comparaison entre deux projections de population en France en 2050 : 63 M. par les Nations Unies, 75M. par l'*Institut national de la démographie*. Les Nations-Unies et l'Office National Britannique des Statistiques s'accordent sur le

chiffre de 67M. pour le Royaume-Uni, si bien qu'en 2050, la France sera soit légèrement moins, soit beaucoup plus peuplée que le Royaume-Uni. Bien que le nombre des naissances se soit élevé récemment en France, il est encore difficile d'évaluer l'impact que cela aura sur le nombre de grossesses tout au long de la vie.

Patrick Butor cita un chiffre frappant pour montrer combien les grossesses sont de plus en plus tardives. Autrefois, 30% des enfants naissaient de mères de plus de 30 ans, et aujourd'hui, 30% naissent de mères de moins de 30 ans. Il fit remarquer que les grossesses tardives induisent une diminution de la population jeune, et regretta les difficultés que rencontrent les jeunes couples dans leur recherche d'un logement familial convenable. **Marie-Eve Joël** dit que l'on incite les jeunes Françaises à avoir des enfants plus tôt, en partie à cause du coût élevé des soins médicaux pour les grossesses tardives. Tout le monde fut d'accord pour dire que l'immigration sera une source d'augmentation de la population, mais la difficulté de connaître, sans même les prédire, les flots à venir d'immigrants accroît celle des prévisions du nombre de grossesses. Chacun peut donc aisément deviner quelle proportion d'immigrants entrera dans les chiffres relativement bas de l'accroissement démographique annuel. On se mit d'accord sur le point de vue de **Jonathan Portes**, selon lequel l'immigration n'est pas une réponse politique au vieillissement, mais qu'elle pourrait atténuer l'impact de ce vieillissement par sa réponse aux divers besoins du marché du travail. Il dit qu'il n'y a pas de statistiques assez précises en France sur les immigrants dans le monde du travail, mais qu'ils sont beaucoup moins nombreux que ceux du Royaume-Uni à avoir un emploi. Cela rejoignait les chiffres de **Patrick Butor** selon lesquels, en France, seulement 10.000 des 150.000 immigrants annuels entrent avec un permis de travail.

Le point de vue de **Patrick Butor** selon lequel les immigrants devraient être initiés à la langue française, et de manière plus générale aux valeurs françaises, se trouva en accord parfait avec la politique britannique actuelle.

II- NOUVEAUX EQUILIBRES DE LA POPULATION ACTIVE

Le paradoxe des deux catégories de *vieillesse* est que la proportion de population en âge de travailler diminuera, comme le fit remarquer **Vicky Price**. Elle souligna également que la moyenne d'âge de la population active s'élèvera au fur et à mesure que les générations du baby-boom vieillissent avant de prendre leur retraite, et que l'âge de la retraite s'élève. Le nombre de personnes en âge de travailler (15-59 ans) est moins sûr de diminuer à cause des tendances démographiques. Au Royaume-Uni, il est prévu de rester à environ 36M., et en France de tomber de 36 à 32M. vers 2050. **Alain Bienaimé** souligna les conséquences pour le marché du travail de cette diminution d'offres en réponse à une demande qui pourrait être particulièrement aiguë pour les artisans qualifiés comme les plombiers (les eurosceptiques français feraient bien de considérer d'un œil plus favorable une « invasion » de plombiers polonais). **Alain Bienaimé** expliqua que le vieillissement affecterait l'« approvisionnement » en travailleurs

différemment selon les professions, avec davantage de gens voulant la garantie de l'emploi dans la fonction publique, plutôt que des emplois techniques. La conséquence directe est qu'une hausse des salaires serait peut-être nécessaire pour rééquilibrer l'offre et la demande dans certains domaines, à moins que l'offre puisse être augmentée par le maintien au travail de davantage de seniors.

L'équilibre dans la vie professionnelle ne s'applique pas seulement aux plus âgés et aux mères de jeunes enfants, mais à toute la durée de la vie, comme le fit remarquer **Donald Hirsch**. Il réclama un meilleur équilibre entre le travail, le revenu, les loisirs et le bénévolat. Le travail ne devrait pas être tout ou rien, et le travail à temps partiel - plus courant en Grande-Bretagne qu'en France - est une solution très populaire. **Donald Hirsch** dit que les individus ont besoin de prendre en mains leur vie active, et non d'être entre les mains de leurs employeurs. **Jonathan Portes** fit écho à cela, corrigeant quelques erreurs d'interprétation de la « flexibilité », soulignant que cela ne signifie pas la totale liberté d'action pour les employeurs, mais qu'ils doivent créer des conditions de travail convenant aux employés. **Philip Taylor** trouva que les discussions sur les équilibres dans la vie professionnelle se concentraient trop sur le travail, mais d'autres exprimèrent l'idée que cela peut être concilié avec des existences mieux remplies. On évoqua le film français « Vivre sa vie ».

Le thème central de cette discussion sembla être que davantage de gens peuvent et veulent travailler plus d'années de leur plus longue vie, en commençant le travail plus tôt, évitant les périodes de chômage de longue durée, et d'inactivité économique, et en prenant leur retraite plus tôt. En compensation, ils pourraient avoir plus de vacances, faire des heures plus courtes et avoir des interruptions de carrière complètes ou partielles pour fonder une famille ou se recycler.

Ce nouvel équilibre pourrait produire plus de temps global de travail - au total, bien que pas nécessairement par personne - et conduirait à de sérieuses améliorations de la productivité horaire. Les chiffres montrent que déjà les Français travaillent moins d'heures que les Britanniques, mais compensent cela par une meilleure productivité horaire. La conclusion pourrait être que les Français ont besoin de travailler plus longtemps, ce qui pourrait se traduire par une retraite plus tardive - alors que les Britanniques devraient améliorer leur productivité horaire.

Taux d'emploi croissants

Clairement, les Français voudraient aussi augmenter leurs taux d'emploi et réduire ceux du chômage, bien qu'**Alfred Latham-Koenig** se posât la question de savoir si les mesures dans ce sens annoncées par Dominique de Villepin, le nouveau Premier Ministre, auront beaucoup d'effets. Alors que la solution au vieillissement proposée par les Britanniques est d'essayer d'élever leur taux d'emploi de 73 à 80%, les Français seraient heureux d'augmenter les leurs de 62 à 73%.

Kay Carberry fit remarquer que les taux d'emploi pour les hommes entre 25 et 54 ans est le même dans les deux pays, à 87%, mais c'est pour les tranches au-dessous et au-dessus que ce taux est moindre en France. L'objectif des Britanniques est 25M. de personnes au moins au travail. Ceci suppose de garder au travail une partie plus importante de la population âgée ou bénéficiant d'une allocation d'incapacité. **Alain Bienaimé** abonda dans ce sens, considérant qu'en France, un grand nombre de personnes handicapées -dont environ 60% sont au chômage - pourraient avoir un emploi. Les employeurs pourraient être incités à engager des travailleurs plus jeunes et plus vieux. Mais il rappela ce fait bien connu, que la croissance économique française génère peu d'emplois supplémentaires.

Les orateurs français attirèrent l'attention sur le *désœuvrement* des jeunes. **Yves Montenay** dit que les écoles françaises se font un devoir de former les jeunes pour le compte de leurs futurs employeurs. Les mêmes regrets furent exprimés sur les niveaux très bas de certains élèves en Grande-Bretagne à leur sortie de l'école, d'alphabétisation et de calcul. **Michel Lévy** déplora les taux d'imposition élevés sur les bas revenus des jeunes chômeurs en France. **Céline Collot** souligna le fait que les retraites anticipées des plus âgés n'avaient pas, comme espéré, créé plus d'emplois chez les jeunes.

L'intérêt des plus âgés au travail

Le colloque consacra davantage de temps à discuter de l'emploi des plus âgés qu'à celui des jeunes. Davantage d'emplois pour les seniors et une retraite plus tardive peuvent être considérés comme un leitmotiv. Relever le taux d'emploi pour les plus de 50 ans est ainsi une condition nécessaire pour relever celui des plus de 60 et plus de 70 ans. On ne connaît pas encore les effets qu'aura la législation de l'Union Européenne sur la non-discrimination lorsqu'elle entrera en vigueur en 2006. **Neil Carberry** exprima, au nom des employeurs britanniques, l'idée qu'ils avaient réévalué leurs employés les plus anciens, et que la demande de ceux-ci augmenterait au fur et à mesure que la moyenne d'âge de la population au travail s'élèverait. Il fut contredit par **Ivor Rawlinson**, qui dit que la discrimination par l'âge est toujours sous-jacente, et qu'il nous faut la combattre. Les attitudes à la fois des employeurs et des employés doivent changer, et nous devons penser aux plus âgés avec un esprit de créativité. **Ivor Rawlinson** mit en avant son expérience de la mobilité courante des diplomates, pour arguer que les plus de 60 ans vivant en province et voulant travailler sans se déplacer vers les villes sont comme un « géant endormi ».

Or, Les plus âgés ont deux avantages par rapport aux plus jeunes : ils savent écrire, et sont capables de former d'autres personnes.

Il y eut quelques échanges sur la question de savoir si la productivité des seniors est moindre. **Pamela Meadows** défendit l'idée que les travailleurs plus âgés qui ont une bonne productivité et qui connaissent bien leur métier devraient être maintenus dans leur emploi, afin qu'ils puissent transmettre leur expérience aux plus jeunes,

car il leur est difficile de changer de métier spontanément. Si cela n'est pas possible, il leur faudrait un recyclage plus ciblé pour développer leur capital humain.

Mais **Yves Montenay** répondit que même pour un employeur de bonne volonté, il pourrait être difficile de recruter un vendeur parmi les seniors, alors que la moyenne d'âge des autres est basse. **Céline Collot** prôna des bilans de carrière à la fois à 45 ans et au départ en retraite, ceci afin de donner une deuxième carrière aux plus de 45 ans (parfois l'âge de la retraite dans la fonction publique en France). Selon elle, la productivité des seniors est liée à la fonction et à leur âge. **Richard Exell** dit que les gouvernements doivent prendre en mains l'organisation de la main-d'œuvre, pour éviter par exemple des carences d'ingénieurs du gaz, qui ont besoin d'une longue formation. Les chiffres montrent que les salaires augmentent avec l'âge en France, alors qu'au Royaume-Uni ils stagnent et même régressent après 45 ans. Peut-être la productivité en France s'élève-t-elle avec l'âge, parce que les moins productifs se sont déjà retirés à partir de 45 ans. D'un autre côté, celle-ci chute avec l'âge au Royaume-Uni, parce que les moins bons n'ont aucune possibilité de partir en retraite anticipée et sont obligés de continuer jusqu'à l'âge légal. Ce scénario fut contesté par **Bernard Casey** : selon lui, nous avons peu de moyens de connaître le lien entre l'âge, le salaire, et la productivité en considérant la chose en instantané. Il suggéra que l'on analysât des cycles de vie professionnelle des individus, qui reflèteraient les changements de structure de nos économies respectives. Une interprétation possible de cette idée est que plus le temps passe, moins il y aura de travailleurs manuels (problèmes de santé et d'adaptabilité à d'autres emplois quand ils atteignent les 50 ans). Et donc davantage de travailleurs non-manuels auront des chances de se maintenir plus longtemps au sein de la population active. La proposition de **Bernard Casey** fut approuvée par **Michel Lévy** qui ajouta l'idée que le poids de l'impôt à différents âges devrait être pris en compte, car il est un argument dissuasif pour l'emploi. **Vicky Price** résuma ces points de vue contrastés en disant que d'un côté on pouvait penser que la productivité va baisser à cause du vieillissement, mais de l'autre, il est également plausible d'imaginer que l'expérience puisse compenser les effets négatifs de ce vieillissement.

Retraite tardive, et non anticipée

La discussion sur les retraites réunit les deux points de vue (l'un contre la préretraite, et l'autre en faveur de la retraite plus tardive). Les deux âges (de la préretraite et de la normale) sont plus bas en France qu'au Royaume-Uni, abaissant ainsi la moyenne d'âge du départ en retraite. **Kay Carberry** dit que celui-ci est plus bas en France. Dans les deux pays, il y a possibilité d'augmenter l'emploi des seniors en âge de préretraite. Les âges devraient être plus flexibles. Elle fut approuvée par **Donald Hirsch**, d'après qui, dans cette première partie de l'actuelle décennie, on a pris conscience du fait que la tendance à la retraite anticipée ne pouvait pas continuer. La prolongation de la vie ne devrait pas être considérée comme une menace, mais comme une opportunité. La Finlande a introduit le concept de « capacité à travailler » pour les seniors. Relever l'âge de la retraite est

trop simpliste ; il n'y a pas d'âge fixe, mais seulement un moment pour toucher la retraite de l'Etat. Mais ceux qui partent tôt peuvent avoir des problèmes psychologiques en raison de la pauvreté de leur expérience professionnelle et sont susceptibles de mourir plus tôt que ceux qui bénéficient de la stimulation d'une activité continue. Pour **Terry Robinson**, le problème de la retraite anticipée pourrait s'autoréguler par le fait que les gens seront appelés à travailler plus longtemps, pour des raisons économiques. Du côté français, **Michel Lévy** appela la préretraite « une plaie », et « une drogue ». La France emploie trop peu de gens au-delà de 50 ans, parce que la retraite plus tardive a été considérée comme un dû. Celle-ci a été utilisée comme solution à la pléthore de personnel dans l'industrie de l'acier, mais c'est devenu un problème pour le reste de l'économie. **Gérard-François Dumont** cita le cas d'IBM qui avait accordé la retraite à ses employés à 53 ans. Lorsqu'il expliqua que rien ne justifiait que les contribuables français financent les généreuses préretraites d'IBM, IBM répondit : « la loi me le permet : j'en profite ».

Philip Taylor, en revanche, approuva le principe de la préretraite pour certains travailleurs, notamment manuels, qui pourraient être autorisés à partir « en douceur », au lieu de rechercher des emplois inexistants. Il fut contesté par **Jonathan Portes**, qui rappela le cas en exemple des mineurs du nord de l'Angleterre, pour qui ce départ « en douceur » avait été un désastre pour leur santé, leur bonheur, et les communautés. (on vit bien quelques jours plus tard combien ce point est sujet à controverse lorsque Margaret Hodge, le Ministre pour les Retraites, fut critiquée pour avoir dit que les personnes licenciées par Rover pourraient être embauchées par Tesco).

On se mit d'accord pour dire que les retraites devraient être repensées de manière à favoriser le départ tardif plutôt qu'anticipé, et on exprima quelques doutes quant à savoir si les incitations étaient réellement assez fortes. **Céline Collot** se déclara favorable au système français des surcotes (points de retraite supplémentaires) pour les départs tardifs, mais les réformes en France sont basées sur le nombre d'années de travail nécessaire pour donner droit à la retraite, et favorisent ainsi les départs anticipés pour ceux qui commencent plus tôt. **Richard Exell** dit que le gouvernement avait rendu plus attractif le fait de prendre sa retraite officielle plus tard, mais qu'il est plus difficile pour les travailleurs du secteur privé, qui bénéficient d'un plan de retraite active, de choisir l'âge de leur départ. On devrait pouvoir bénéficier d'une partie de sa pension tout en continuant à exercer des emplois à temps partiel. Au Royaume-Uni, les retraités sont maintenant autorisés par leur dernier employeur à garder leur emploi à temps partiel, ce qui permettra une transition plus facile entre le travail à plein temps, et la retraite à plein temps. Plusieurs participants firent remarquer que la retraite plus tardive allégerait le poids du vieillissement sur l'économie. **Kay Carberry** dit qu'un nombre plus considérable de travailleurs générerait des économies et des impôts pour le financement des retraites. Et **Alain Bienaymé** ajouta qu'une plus longue vie active contribuerait à davantage de stabilité sociale.

III - L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES SENIORS

Le « Welfare State », aux yeux de ses fondateurs comme William Beveridge, ne s'occupe pas beaucoup des seniors en dehors du paiement de la retraite, qui est présumée être une courte période de survie après les années de travail. Le *bien-être*, mot français pour welfare, doit être redéfini comme le *bien-vieillir*. Pour réunir les deux mondes du travail et de la retraite, **Marie-Eve Joël** souligna le glissement dans les cycles de la vie, au cours de laquelle chaque étape est retardée : études plus longues, départ de chez les parents plus tardif, remise à plus tard du mariage et des naissances, allongement des années après le travail, parfois à cause des retraites anticipées, et à cause de l'accroissement de l'espérance de vie. La politique familiale devrait être unique et identique pour les seniors, et prendre en compte les soins à domicile au sein de la famille. La génération plus âgée n'est pas statique, mais participe du processus que les Français appellent la « *gérontodynamique* ».

Le vieillissement est aussi important que les nouvelles technologies ou le réchauffement de la planète, pour **Sally Greengross** (les Français semblaient ravis de la désigner comme « *la Baronne* », comme un personnage d'un conte de Perrault). Elle souligna ce dilemme : vaut-il mieux mettre la vieillesse en lumière, ou tenter de l'ignorer ? Beaucoup furent d'accord avec elle pour dire que la santé est la clé du bien-être des plus âgés, et **Richard Exell** fit remarquer que nous devrions commencer à prendre soin de notre santé dès l'âge moyen afin de préparer une retraite en bonne forme. Les orateurs des deux pays attirèrent l'attention sur l'inadéquation entre la santé et le financement des soins de longue durée pour les seniors. **Marie-Eve Joël** réclama des services meilleurs et plus rapides (*vite, plus et mieux*). La gériatrie débute à peine, et personne ne sait comment traiter la démence, maladie qui, en France, affecte 100.000 personnes, et la moitié de ceux-ci seulement sont soignés.

Les seniors sont parfois mal diagnostiqués, et soignés par trop de pilules. Elle avança que si une maladie comme celle d'Alzheimer venait à diminuer, les gens mourraient peut-être plus tard d'autre chose, mais au moins le stade terminal serait généralement de courte durée. **La baronne Greengross** dit que le Royaume-Uni est avare de soins personnels à domicile, à l'inverse des soins de santé (il est anormal que les premiers et non les derniers dépendent des ressources personnelles) et elle proposa que les deux services fusionnent. Ils sont actuellement dirigés séparément par les services sociaux des autorités locales, et par le service national de la Santé, mais dans les deux cas, largement sous-traités au secteur privé. Elle et **Marie-Eve Joël** réclamèrent toutes deux davantage d'assistance aux mourants en phase terminale. **John Noulton** déclara que le système de soins en France est d'une miraculeuse simplicité, car il ne dépend pas des ressources personnelles. Pour **Alain Bienaymé**, le marché de l'emploi, le bénévolat et l'Etat ont tous un rôle à jouer pour le bien-être des générations plus âgées, mais la question est *le dosage*. **Marie-Eve Joël** insista sur le besoin d'étendre le secteur de soins à long terme en France sur une base plus professionnelle que l'actuelle, où les plus pauvres lorgnent vers

les plus âgés. La baronne fit remarquer que la proportion de 6% de personnes n'a pas augmenté depuis le 19^{ème} siècle. **Gérard-François Dumont** suggéra que, comme les bénévoles intervenant comme assistants de vie, les chômeurs pourraient le faire. Présentant sa « parabole des boulangers et des infirmières », il dit qu'il ne ferait pas bon être riche pendant la vieillesse, si personne ne prend soin de vous, et que les immigrants jouent maintenant un grand rôle comme aides familiaux, des Ukrainiens et des Roumains en Italie, les Sud-Américains en Espagne et les réfugiés ivoiriens en situation illégale en France. **Bernard Casey** dit qu'il y a conflit d'objectifs, car mettre des seniors au travail pourrait réduire leur capacité à agir comme soignants. **Yves Montenay** évoqua la réduction des effectifs d'infirmières, et dit que les pays en voie de développement nous en envoient, alors que nous continuons à leur en envoyer !

De meilleurs produits et services

On parla beaucoup de la nécessité d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées, pour leur santé et leur bonheur. **Marie-Eve Joël** souligna l'importance de la mobilité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison, car le mouvement est nécessaire à la santé. Il faut augmenter les capacités de logement des maisons de retraite, pour répondre à la demande croissante générée par le vieillissement, et ces maisons devraient être conçues spécialement dès le début, plutôt que seulement aménagées ensuite, afin de faciliter l'entrée et le mouvement entre les pièces pour les chaises roulantes ; ce serait un bonus pour les mères qui utilisent des poussettes. Comme le fit ressortir la baronne, les personnes âgées souhaitent rester chez elles, mais elles risquent d'y rester prisonnières. En Grande-Bretagne, elles meurent à cause du froid en hiver, et en France, à cause des canicules ! Pour **John Noulton**, les seniors se porteraient mieux en hiver au Royaume-Uni si les horloges n'étaient pas retardées, les privant ainsi d'une heure de lumière du jour supplémentaire le soir.

Marie-Eve Joël regretta l'inadéquation des services publics par rapport aux besoins des seniors. Il faut grimper dans les trains, les parkings manquent souvent d'escaliers, les caddies de supermarchés sont trop difficiles à manier, les pavés inégaux provoquent des chutes, et les feux rouges ne le restent pas assez longtemps pour permettre aux piétons âgés de passer. Alors que **Gérard-François Dumont** avait réclamé *l'intégration* des seniors, **Marie-Eve Joël** dit qu'à cause de toutes ces défaillances, elles sont en fait exclues. Au fur et à mesure que la génération du baby-boom vieillit, et que le nombre des seniors augmente, dit-elle, on ne devrait plus tolérer tout cela.

Sally Greengross plaida pour une approche de modèle universel. Les produits conçus avec le souci des personnes âgées profitent en général aux autres personnes également. Les lecteurs de cassettes, téléphones, cuisinières et calculettes illustrent bien cela. Le caoutchouc anti-dérapant, qui empêche les vieilles personnes de glisser dans leur bain, peut avoir le même effet pour les enfants. Les pailles coudées

pour les boissons sont une invention simple qui facilite l'absorption des boissons, mettant le verre au niveau de la bouche. Elle se demanda comment inciter les entreprises à offrir des services aux personnes âgées, avec le meilleur rapport qualité-prix. **Vicky Price** avait indiqué dans son introduction que les entreprises devraient s'adapter aux changements d'habitude en matière de dépenses et d'économies des seniors.

Quelques remarques de conclusion

Pour développer le choix de **Sally Greengross** entre d'un côté la focalisation sur les problèmes du grand âge, et de l'autre, l'ignorance de ceux-ci, le dilemme des politiques est de savoir jusqu'où il faut concevoir des mesures spécifiques pour les seniors, et jusqu'où, en revanche, on doit rechercher les meilleures mesures valables pour toutes les générations, tout en s'assurant que les plus âgés en bénéficieront. On pourrait commencer par rejeter la discrimination envers ceux-ci dans l'application des règlements. L'auteur de ces lignes a récemment loué une voiture à l'aéroport de Glasgow pour s'entendre simplement dire : « You're over 70, Sir. ». En réalité, la réponse avait été simplement : « Your Rover 70, Sir. » (tout le monde comprendra l'histoire). Il partit donc avec la voiture sans la moindre réserve d'une compagnie d'assurance mal intentionnée...

Comme le firent remarquer les participants, la discrimination à l'égard des seniors devrait être éliminée du marché du travail, de l'accès à l'éducation, des services financiers et d'assurance, et des traitements médicaux. Au-delà, en revanche, certains points exigent une discrimination positive, ne serait-ce qu'un complément dans les cas d'inégalité des retraites, l'aide pour certaines requêtes spécifiques, les factures de fuel, T.V. et Internet, et l'accès aux services publics.

Il apparaît que la France et le Royaume-Uni font certaines choses de la même manière, et d'autres non. Chaque pays peut apprendre de l'autre, et adopter quelques-unes des meilleures mesures. Ces différences mises à part, les deux pays manifestent un intérêt croissant pour les seniors dans le monde du travail, et dans l'univers en expansion des retraités. Le colloque souligne que les citoyens les plus âgés ne sont pas seulement des seniors, mais aussi des citoyens. Ils n'ont pas seulement un passé sur lequel se reposer, mais aussi un futur.

Conclusions

Similitudes et divergences entre la France et le Royaume-Uni

- Dans les deux pays, selon les hypothèses moyennes des projections démographiques, la population totale continuerait à croître entre aujourd'hui et 2050, mais à vitesse légèrement moindre en France. L'âge moyen s'élèverait aussi, à partir d'environ le même nombre d'années aujourd'hui, jusqu'à un chiffre de 6% plus élevé en France qu'en Grande-Bretagne.
- L'espérance de vie pour les deux sexes est actuellement d'un an de plus en France, et pourrait augmenter de plus de 5 ans dans les deux pays d'ici à 2050. Elle est la même actuellement pour les hommes dans les deux pays ; la différence est donc due à la plus grande longévité des femmes françaises par rapport aux Anglaises.
- Les taux de natalité sont semblables dans les deux pays, et plus bas que pendant les baby-booms d'après-guerre. Ils pourraient continuer à être quelque peu en dessous du taux de « remplacement » de 2,1, mais sont considérablement plus élevés que ceux de l'Europe du Sud. Une partie de l'accroissement prévu de la population dans les deux pays serait due à l'immigration.
- Les immigrants étrangers au Royaume-Uni ont un niveau de qualification plus élevé que les nouveaux arrivés en France. Ils jouent un rôle important dans les deux pays, comme médecins, infirmiers et travailleurs sociaux.
- Le taux de dépendance des 60 ans ou plus par rapport au groupe des 15-59 ans est maintenant de 35% dans les deux pays, mais en France, il pourrait s'élever à 64% aux environs de 2050, 10 points de pourcentage de plus qu'au Royaume-Uni.
- Il est prévu de laisser au Royaume-Uni les dépenses publiques pour les retraites au chiffre bas de 5% du P.I.B., bien que celui-ci puisse être relevé par d'autres avantages sociaux, et par les retraites du secteur privé . Les mêmes dépenses en France sont susceptibles de s'élever d'environ 1/5, à presque 15% du P.I.B. , d'ici 2050, même après les réformes Balladur de 1993 et Raffarin de 2003.
- Les dépenses de santé et de soins à long terme pour les personnes âgées sont d'environ 7% du PIB, dans les deux pays, et susceptibles d'augmenter de 2 à 3% d'ici 2050 .
- Au Royaume-Uni, le taux d'emploi de 73% des 15-64 ans est de 10 points supérieur à ceux de la France. Alors qu'ils sont semblables pour les hommes de la première tranche d'âge de 25 à 54 ans, ils sont plus bas en France pour les femmes de tous âges, et pour les deux sexes de plus de 54 ans, et de moins de 25 ans. Le taux de chômage de 10% en France est le double de celui de la Grande-Bretagne.

- La productivité horaire est plus élevée en France qu'au Royaume-Uni, mais la moyenne des heures travaillées dans l'année est de 13% inférieure ; en conséquence la productivité par personne employée est moindre. Il y a davantage de travail à temps partiel au Royaume-Uni qu'en France.

- La France a eu une culture de retraite anticipée, alors qu'en Grande-Bretagne, le taux d'emploi des quinquagénaires est beaucoup plus important. L'âge moyen de la retraite est plus élevé au Royaume-Uni.

- Les niveaux de salaires tendent en France à s'élever jusqu'à la retraite, alors qu'au Royaume-Uni, ils diminuent au cours des dernières années. Les mesures de dissuasion pour employer des seniors existent dans les deux pays, mais sont pour cette raison plus importantes en France qu'au Royaume-Uni.

Recommandations

La société doit changer son attitude envers les plus âgés, et voir en eux une ressource potentielle, plutôt qu'un fardeau. Les gouvernements ont un rôle important à jouer, mais il y a des limites à ce que peut faire la législation. Il faut un dialogue plus ouvert, incluant les employeurs, les syndicalistes et les ONG.

Le poids des seniors sur la population active peut être réduit par de nouveaux équilibres dans la vie professionnelle, destinés à augmenter le nombre de travailleurs, et à réduire celui des chômeurs.

Les principaux éléments de cet équilibre à prendre en compte sont : le nombre d'années au travail pendant la durée de la vie, le nombre de semaines travaillées pendant une année, le nombre de jours de travail pendant une semaine, et le nombre d'heures par jour.

Il faut une plus grande flexibilité pour trouver l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée pour chaque individu, de la part des employeurs comme des employés. Ceci amènera à des conclusions différentes selon chaque groupe d'âge et chacun des deux sexes.

Pour les jeunes, la flexibilité signifie combiner emploi et formation ; pour les femmes (et les hommes) d'âge moyen, cela signifie continuer sa carrière tout en élevant des enfants au moyen de gardes et de temps partiel. Pour les plus avancés, cela signifie sécurité de l'emploi, ou bien l'apprentissage de nouveaux savoirs, suivi du maintien au travail à temps partiel, ou créer sa propre entreprise après l'âge de la retraite.

La retraite plus tardive doit être une des principales manières de réduire la dépendance, mais cela ne signifie pas le même âge de retraite pour tout le monde. Un équilibre doit être atteint, entre ceux qui sont désireux de rester au travail, et ceux qui en sont dans l'incapacité.

L'âge de la retraite doit s'élever en même temps que l'espérance de vie, mais celle-ci varie beaucoup en fonction de la géographie, du niveau des revenus, des occupations, de la santé et du climat, et l'âge de la retraite pour chacun doit suivre ces variations.

La retraite tardive devrait être encouragée par de plus fortes incitations financières que les actuelles, de manière à récompenser ceux qui travaillent plus longtemps par des forfaits ou des retraites annuelles plus élevées. Une réflexion plus approfondie sur le lien entre l'âge et les conditions financières doit être la base d'une politique concernant ceux qui arrivent à la fin de leur vie professionnelle.

Le concept d'un « visuel » universel doit être appliqué aux produits et prestations pour les seniors, de manière à ce qu'ils profitent à tous, par exemple dans les applications domestiques.

La mobilité est un facteur de santé et de bien-être pour les seniors. Les feux de croisement doivent être plus longs, les installations sportives plus accessibles, et les transports publics plus conviviaux pour les usagers.

La création de résidences pour personnes âgées doit augmenter dans les deux pays, à la fois pour couples et personnes seules, (surtout les femmes). Il faut améliorer la conception de ces résidences, et cela aidera les plus âgés comme les autres, si, par exemple, les chaises roulantes peuvent monter des rampes et passer des portes.

Les seniors peuvent s'entraider ou aider les plus jeunes comme tuteurs ou formateurs, ou même dans certains cas, apporter une aide matérielle. Le système financier doit être adapté de manière à favoriser la transformation du capital en revenu, par les seniors eux-mêmes ou pour leurs héritiers.

L'équité entre les générations est une voie à double sens, où les plus âgés peuvent restituer une partie des sacrifices auxquels la génération des jeunes au travail consent, par les impôts qu'elle paye, en faisant partager le fruit de leur expérience .

LISTE DES PARTICIPANTS FRANCAIS

Coprésident :

Recteur Gérard-François DUMONT

Professeur à la Sorbonne
Président de la revue « Population et avenir »

Alain BIENAYME

Professeur émérite de sciences économiques à l'Université de Paris-Dauphine

Sylvie BLUMENKRANTZ

Sous-directeur de la Section française du Conseil franco-britannique

Patrick BUTOR

Directeur de la Population et des Migrations
Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale

Céline COLLOT

Secrétaire confédérale en charge des parcours professionnels, CFDT

Marie-Eve JOEL

Directeur du LEGOS (Laboratoire d'Economie et de Gestion des
Organisations de Santé), Université de Paris Dauphine

Jean-Marie LE BRETON

Secrétaire général de la Section française du Conseil franco-britannique

Michel LEVY

Statisticien, démographe
Administrateur de l'INSEE

Yves MONTENAY

Docteur en géographie humaine (démographie politique)
Chargé de cours et de direction d'études à l'Ecole supérieure de commerce de Paris

Jacques VIOT

Président de la Section française du Conseil franco-britannique

Arnaud d'YVOIRE

Secrétaire général de l'Observatoire des retraites

BRITISH PARTICIPANTS

Co-Chair: Vicky Pryce

Chief Economic Adviser & Director
General, Economics
Department of Trade and Industry

Kay Carberry

Assistant General Secretary
Trades Union Congress

Neil Carberry

Senior Policy Adviser,
Employment and Pensions, CBI

Bernard Casey

Senior Research Fellow
The Pensions Institute, Cass Business
School

Richard Exell

Senior Policy Officer
Trades Union Congress

Baroness Greengross OBE,

Co-Chair of the Alliance on Health and
the Future

Donald Hirsch

Special Adviser
Joseph Rowntree Foundation

Christopher Johnson

Economic consultant and writer
Former Chairman, FBC

Ann Kenrick

Secretary-General, Franco-British
Council

Mervyn Kohler

Head of public affairs
Help the aged

Pamela Meadows

National Institute of Economic and
Social Research and Synergy Research
and Consulting (NIESR)

John Noulton

Former Director of Public Affairs,
Eurotunnel
Trustee, Franco-British Council

Jonathan Portes

Deputy Director, Work and Welfare
Strategy Directorate
Department for Work and Pensions

Lord Radice

Chairman, Franco-British Council

Ivor Rawlinson

Head of Retirement and Outplacement
Unit (Prosper), Foreign and
Commonwealth Office

Terry Robinson

Director of Human Resources,
Eurotunnel

Dr Philip Taylor

Executive Director, Interdisciplinary
Research Centre on Ageing, University
of Cambridge

Catherine Rawlinson

Publications, Franco-British Council

Observers:

Charles Jenkins

Regional Director Western Europe,
Economist Intelligence Unit

Alfred Latham-Koenig

Former Special Adviser, Ernst and
Young, Former member, Franco-
British Council

ORDRE DU JOUR

9 h 00 Ouverture des travaux par Mme Vicky Pryce et M. Gérard-François Dumont

9 h 10 **I- LES CONSEQUENCES DU VEILLISSEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE ET EN GRANDE-BRETAGNE**

Introduction : M. Gérard-François Dumont et M. Christopher Johnson

9 h 30 **II- NOUVEAUX EQUILIBRES DE LA POPULATION ACTIVE**

Introduction : M. Donald Hirsch et M. Alain Bienaymé

- Comment augmenter le taux d'emploi des plus de 50 ans ? Comment encourager un départ à la retraite plus tardif ?
- Quelle politique familiale, y compris dans ses aspects fiscaux, serait souhaitable pour concilier l'emploi féminin et l'augmentation des naissances ?
- Comment aménager les conditions de travail pour répondre à la fois aux besoins des parents et des employeurs ?
- Comment encourager le secteur privé à recruter des seniors ?

DISCUSSION GENERALE

11 h 00 Pause

11 h 15 **DISCUSSION GENERALE**

12 h 30 DEJEUNER

14 h 00 **III- L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES SENIORS**

Introduction : Mme Marie-Eve Joël et Baroness Greengross

- Comment améliorer, à un coût raisonnable, les prestations dans des secteurs comme le logement, les transports publics, la sécurité, l'urbanisme, la santé, le sport, la culture et l'éducation ?
- Comment inciter les entreprises à améliorer la vie des seniors, par exemple dans le conditionnement des produits, l'usage de l'informatique, les services financiers, le bénévolat, l'accès aux manifestations culturelles et artistiques ?

DISCUSSION GENERALE

15 h 30 Pause

DISCUSSION GENERALE

16 h 30 Conclusions et recommandations

17 h 30 Clôture des travaux

Le Conseil franco-britannique est né, au moment de l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté européenne, d'une initiative commune du Président Georges Pompidou et du Premier ministre Edward Heath.

Son objet est de contribuer à une meilleure compréhension entre les deux pays par le moyen de rencontres de personnalités ou de spécialistes, notamment dans les domaines de la culture, de la science, de l'art, de la politique et des entreprises.

CONSEIL FRANCO-BRITANNIQUE
Section française

66, rue de Bellechasse, 75007 Paris
Téléphone : 01 42 75 79 83 - Télécopie : 01 42 75 79 87
Mél. : conseilfrancobritannique@wanadoo.fr